



RETURN POSTAGE GUARANTEED
PORT DE RETOUR GARANTI

Télécopieur (204) 956-0515
info@droitdutravail.ca

S'inscrire par Internet : www.droitdutravail.ca

SÉMINAIRES

Droit du travail 2018

Montréal – 21 novembre

Québec – 22 novembre

The 24th Annual Labour Law Review

Edmonton – 7 et 8 novembre

Winnipeg – 13 et 14 novembre

Saskatoon – 28 et 29 novembre

Vancouver – 4 et 5 décembre

Harcèlement psychologique 2018

Montréal – Printemps 2018

Québec – Printemps 2018

LES HÔTELS

Omni Mont-Royal

1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal
Tél (514) 284-1110

Delta Québec

690, boul. René-Lévesque Est
Québec
Tél (418) 647-1717

© 2018 Centre de formation patronale-syndicale inc.

FRAIS D'INSCRIPTION

Comprend des documents rédigés par des experts, certificat de participation, les petits déjeuners continentaux et des rafraîchissements. Les autres repas et l'hébergement sont aux frais des participants.

Individuel 475 \$ (+ 23,75 TPS + 47,38 TVQ = 546,13 \$)

Groupe (3+) par personne 445 \$ (+ 22,25 TPS + 44,39 TVQ = 511,64 \$)

Megagroupe (7+) par personne 395 \$ (+ 19,75 TPS + 39,40 TVQ = 454,15 \$)

*Afin d'obtenir le tarif de groupe/megagroupe, les participants doivent être de la même entreprise ou section locale et s'inscrire ensemble.

Les participants désirant annuler leur inscription doivent en aviser le Centre de formation patronale-syndicale par écrit au plus tard le 14 novembre afin d'être intégralement remboursés (des frais d'annulation de 50 \$ seront toutefois exigés). Sinon, les frais d'inscription seront retenus en entier et une facture sera émise quant aux frais exigibles.

Les participants peuvent être remplacés en tout temps.

TPS no R122060569 | TVQ no 1015478400

Le chef de file canadien en matière de formation
des employeurs et des syndicats.

Droit du travail 2018

Les développements majeurs en droit du travail dans la dernière année
ainsi que leur impact pour les employeurs et les syndicats

Montréal

21 novembre 2018
Hôtel Omni Mont-Royal

Québec

22 novembre 2018
Delta Québec

Ne manquez pas cet atelier sur les nouveaux courants jurisprudentiels et leur impact dans les milieux de travail syndiqués.

Cet évènement constitue une occasion unique pour les employeurs et les syndicats du Québec d'être au fait des derniers développements en droit du travail.

Au programme

- les dernières sentences arbitrales
- les dernières causes en matière de droits de la personne
- les incidences pour les syndicats et les employeurs du Québec

À qui le séminaire s'adresse-t-il ?

- les représentants syndicaux (délégués, agents et dirigeants syndicaux)
- les représentants patronaux (superviseurs, directeurs des relations de travail)
- les avocats en droit du travail et avocats internes

Le matériel que vous recevrez comprendra

- un résumé de toutes les causes
- un énoncé des incidences pour les représentants syndicaux et patronaux

Les développements majeurs en droit du travail dans la dernière année ainsi que leur impact pour les employeurs et les syndicats

8 H À 8 H 30 : INSCRIPTION

8 H 30

Le devoir d'accommodement et les droits de la personne

Les décisions les plus percutantes rendues sur le devoir d'accommodement.

10 H 30

Harcèlement psychologique

Les décisions les plus importantes que vous devez connaître.

12 H : PAUSE REPAS

13 H 15

Les sentences arbitrales les plus marquantes

Les décisions qui auront un impact dans la gestion de vos dossiers.

15 H

Protection de la vie privée

Mise à jour des obligations des employeurs et des syndicats quant aux renseignements médicaux, à la filature et à la surveillance électronique.

15 H 30

Tribunal administratif du travail

Les décisions récentes en matière de relations du travail et de santé et sécurité du travail.

16 H 30 : CLÔTURE

Les conférenciers



Johanne Drolet
Avocate syndicale
Melaçon Marceau
Grenier et Sciortino
Québec



Michel Héroux
Avocat patronal
Gravel Bernier
Vaillancourt Avocats
Québec